

Octobre était traditionnellement très calme. La clientèle était essentiellement locale : les fours alimentent Chazé-sur-Argos, Angrie ou Loiré mais on trouve beaucoup de clients sur une dizaine d'autres communes et quelques uns sur près de 45 autres. Les deux pôles de commercialisation sont Candé et Segré. Cette production semble avoir été continue jusqu'en 1911, date à laquelle la société est placée en liquidation judiciaire, probablement à la suite de la mise en liquidation des Mines de Montrelais, unique fournisseur de charbon de cuisson pour le calcaire.

L'ensemble des installations est vendu le 6 décembre 1911 à Alfred Gaultier, constructeur mécanicien à Segré mais le 20 décembre suivant, le député conservateur local, Laurent Bougère fait une déclaration de surenchère. Finalement, le 6 février 1912, l'ensemble des immeubles est acquis par M. René-Marie Guimard, mécanicien en cycles à Saint-Mars-la-Jaille en Loire-Inférieure et père de l'actuelle propriétaire. Depuis cette date, les trois fours de La Veurière semblent avoir cessé toute activité. Seuls les deux fours de Saint-Pierre ont connu un regain d'activité en 1913, après la création de la "société anonyme nouvelle des fours à chaux de La Veurière", sise au lieu-dit ... Saint-Pierre, dont le président est Emile Palis, négociant à Candé. Un incident fera déplacer le site d'extraction : au début de 1913, une partie du chemin de Maupas s'effondre dans la carrière, ce qui contraint à l'abandonner. Le 20 juillet 1913, M. Palis demande alors l'autorisation d'en ouvrir une nouvelle, celle actuellement située au sud-est des bâtiments encore en place. Elle est exploitée au moins jusqu'en 1921 ou 1924, avec probablement une interruption au moment de la première guerre mondiale. Ensuite, toute l'exploitation est arrêtée.

Mais le 8 avril 1958, suite à une campagne de recalcification des sols, organisée par la direction des services agricoles avec l'appui de l'expansion économique du département, une nouvelle société est créée, la "société des fours à chaux de La Veurière" - chaux Sainte-Anne - ". Cette société, créée par quatre associés, Messieurs Samson, Jasnault, Couffin et Mercier, relance l'activité chaufournière à Angrie. Malheureusement, des problèmes de relation entre associés et, surtout, la faillite du principal client, les Forges d'Hennebont dans le Morbihan, l'oblige à cesser toute activité au début de 1973. C'est alors que Louis Bricault, ouvrier agricole à La Veurière, essaie de relancer la production, à plus petite échelle cependant mais, lui aussi, doit vite cesser fin 1977.

Le dernier four à chaux de Maine-et-Loire vient de s'éteindre.

De nombreuses lacunes existent encore dans nos connaissances de l'histoire des fours à chaux d'Angrie, malgré les recherches approfondies que leur a consacrées l'auteur de ces lignes en juin 1985 : Monsieur Roger Lecomte, professeur au Louroux-Béconnais et historien passionné par cet original aspect de la vie de la région.

Fours à Chaux de la Veurière – Logis de La Veurière - 49440 ANGRIE

Contacts : Jean Yves Rondeau (Propriétaire) : 06 72 92 20 63 - jean.yves.rondeau@gmail.com

Laurent Manoury (Valorisation du patrimoine) : 06 32 33 81 78 - laurent@manoury.com

Visites sur rendez-vous du 1^{er} Juillet au 31 Aout

www.foursdelaveuriere.com



LES FOURS A CHAUX DE LA VEURIÈRE

La fabrication de la chaux dans la région du nord-Anjou est certainement très ancienne. En 1774, Célestin Port indique qu'un four à chaux et qu'une briqueterie existaient déjà à la Dérouère, sur la commune de Vern. En 1788, "*ce four donnait peut-être six fournées par an*". Le 9 juin 1802, un rapport du préfet de Maine-et-Loire confirme qu'*"il se fabrique d'excellente chaux préférable à celle de Monjean et d'Angers, à la métairie de la Dérouère, mais le propriétaire ne donne pas à cet établissement toute l'activité qu'il mérite"*.

Sur la commune d'Angrie, la première indication de l'existence d'un four à chaux figure dans les cahiers de doléances : en 1788, on y signale "*un petit four à chaux auquel les voisins jaloux ont causé du dommage*". Ce four devait être proche du hameau du Saule. C'est au début du XIXe siècle et surtout à partir de 1830, que cette industrie chaufournière est stimulée par l'usage de plus en plus fréquent de la chaux pour l'amélioration des sols pauvres de la région. Ce n'est, en effet, pas avant la fin du XVIIIe siècle que l'usage de la chaux comme amendement calcaire commence à se développer en Maine-et-Loire, sous l'impulsion des hobereaux légitimistes revenus sur leurs terres. A cette époque, par exemple, le nord-ouest et le sud-est de la commune d'Angrie sont couverts d'ajoncs et de genêts "*où vivent les lapins de garenne les plus prisés du département*". Un autre élément du développement de cette industrie provient aussi de l'amélioration du réseau des voies de communication entreprise dès 1830.

Mais revenons à nos fours. C'est le 21 février 1824 qu'une première fois, un sieur Lefauchaux-Cadorais, propriétaire à Candé et co-fermier du four à Chaux de Doussaye sur la commune de Chazé-sur-Argos, demande au sous-préfet de Segré l'autorisation de construire "*un autre fourneau, de très petite dimension, dans le pré nommé La Veurière, en la commune d'Angrie, pour faciliter les agriculteurs à employer de bonne heure la chaux dont ils ont besoin pour engraisser la terre où ils mettent les choux poitevins et le carabin (...) promettant de ne chauffer ce four qu'avec du charbon de terre (...). Il ne sera de la contenance que de 10 à 15 barriques par jour...*". Avis favorable lui est rendu le 5 mai 1824.

Cinq ans plus tard, un autre chaufournier se manifeste : René Dugrès, demeurant à La Fresnaie. Il est déjà propriétaire des fours à chaux des Dérouères sur la commune de Vern et de La Fresnaie sur la closerie de l'Hérison, près de La Veurière. Pour justifier sa demande au sous-Préfet, il avance "*le très mauvais état des chemins de la région, très fréquentés par les charrois d'ardoise, qui rendent les transports de charbon de terre trop dépendants des*

conditions météorologiques et par conséquent ses productions trop aléatoires et ses prix de revient trop élevés [affirmant, par ailleurs] qu'il est propriétaire d'un ancien four à chaux cuisant depuis un temps immémorial avec du bois, que ce fourneau tombe en vétusté, qu'il a besoin d'être rebâti, qu'il est trop loin de la carrière de pierre calcaire qu'il a coutume de cuire (...) qu'il est également propriétaire de bois taillis...". René Dugrès demande ainsi le 14 mars 1829 l'autorisation de reconstruire ce petit four à chaux, chauffé au bois ... "pour rendre ses usines plus utiles au public... parce que prêtes pour toutes les saisons". Avis favorable lui est rendu le 28 avril 1829.

Lequel de ces deux projets est à l'origine de la construction du magnifique ensemble monumental restauré en 1984 par Madame Rondeau et inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1980 ?

Quoi qu'il en soit, c'est le 29 décembre 1830 puis le 16 octobre 1831 qu'apparaissent les premiers indices de l'existence d'un four actif dans ce secteur, lorsque le conseil municipal et son nouveau maire, François Guibourg, décident de réparer "le chemin vicinal n°1 du bourg d'Angrie au fourneau à chaux de La Veurière par la croix Cassin". Autre indice : le 20 novembre 1832, M. de La Brosse-Flavigny, habitant "Les Borderies" à Chazé-sur-Argos, acquiert de son frère la majeure partie d'un domaine "comprenant la métairie de la Voulière [ou Veurière], avec les fours à chaux et les carrières de même nom".

Dès le début des années 1830, l'exploitation prend de l'importance : on y fabrique de la chaux mais on doit aussi y tailler et polir le calcaire puisque M. de La Brosse-Flavigny, recevant une mention honorable à un concours en 1835, est désigné comme propriétaire de "la marbrerie de Chazé-sur-Argos". Par ailleurs, dès le 15 février 1846, M. de La Brosse demande l'aliénation du petit chemin dit "La Fresnais" pour extension de sa carrière. La pierre est alors extraite à l'aide d'un manège à cheval. Plus tard, en 1853, elle le sera grâce à une machine à vapeur fixe de 4cv.

En même temps que se développent ces fours et la marbrerie de La Brosse-Flavigny, une société concurrente apparaît dans le secteur : la société "Guibourg et Martin" exploitant sur Angrie les fours à chaux de "La Fresnaie" et de "Sainte-Marie" aux haies, sur Vern (créés en 1849 et 1850 par un nommé Leroyer). Le 16 décembre 1849, cette société devient "Martin-Belouin-Heulin". Elle exploite les fours de La Fresnaie jusque vers 1854 et ceux de Vern jusqu'au 12 juin 1860. A noter qu'à cette époque précise, d'après un état dressé par le préfet de Maine-et-Loire daté du 15 octobre 1860, la région d'Angrie à Vern possède alors 15 fours à chaux employant 400 ouvriers ! Le 16 avril 1863, la société devient "Martin-Belouin-Denou" puis, le 22 octobre 1864, "Denou-Goujon-Martin-Belouin" pour l'exploitation des terrains calcaires et fours qu'elle possède à Vern et Angrie. Son siège social est situé aux Haies, à Vern.

C'est cette dernière qui, voulant relancer son activité sur Angrie au début de 1865, décide de déplacer son centre d'activité de 800 mètres vers l'ouest sur les terrains qu'elle possède au nord de la ferme des « Ormes ». Elle demande l'autorisation d'y construire 4 fours. Le 5 mai 1866, l'autorisation officielle lui est délivrée, assortie d'un délai de 6 mois pour la mise en route de leur activité. Seuls 2 fours semblent avoir jamais été édifiés à "Saint-Pierre". Plus tard, le 25 janvier 1873, la demi-part "Martin-Bélouin" est vendue à "Denou-Goujon". Le 11 février 1873, on fonde la société "Denou-Goujon" pour l'exploitation des fours à

chaux "Sainte-Marie" à Vern et "Saint-Pierre" à Angrie. Deux ans plus tard, à la suite du décès de M. Goujon, le 22 mars 1875, M et Mme Francis Denou habitant "La Perrière" à Saint-Martin-du-Bois deviennent seuls propriétaires de ces fours.

C'est le 30 octobre 1880 qu'enfin l'histoire des 3 fours de La Veurière rejoint celle des 2 fours de Saint-Pierre. Ce jour-là, en effet, M. Denou achète les fours de La Veurière, propriété des La Brosse-Flavigny pour 127.000 francs. Il fonde la "société des fours à chaux de La Veurière".

Mais rapidement, M. Denou vend l'ensemble à son directeur et gérant M. Denis Simon qui, dès le 26 septembre 1881, crée la "société anonyme des fours à chaux de La Veurière – Simon & Cie" dont le siège est à La Veurière. C'est depuis cette date et surtout entre 1883 et 1890 que ces fours semblent connaître le maximum de leur activité. En 1883 et 1884, on y installe des machines à vapeur. Par exemple, à La Veurière, une machine fixe de 15 cv pour l'extraction et une locomobile de 6 cv pour l'épuisement des eaux. Une installation similaire existe à Saint-Pierre, bien que les modes de chargement soient différents puisque les fours de Saint-Pierre sont reliés directement à la carrière mitoyenne par un plan incliné.

Entre 1883 et 1886, on peut estimer à 75 (peut-être plus) le nombre d'ouvriers travaillant sur l'ensemble des deux établissements. Mais cet effectif chute considérablement dès juillet 1886. Les mines de Montrelais qui détiennent 20% du capital de la société (80 parts sur 400), approvisionnent la société en charbon de four, de machine et de forge. Ces besoins en charbon sont très variables : la consommation en charbon de four, par exemple, varie pour La Veurière entre 5.500 et 18.500 hl par an entre 1882 et 1892 et pour Saint-Pierre, entre 7.000 et 12.000 hl par an. Le marché de la chaux est, en effet, très fluctuant. Il est lié aux conditions météorologiques et à la concurrence des fours de La Chalumerie à Vern (ils fermeront en 1914) et de ceux de Grez-en-Bouère. Cette production de chaux varie bien entendu dans des proportions comparables. Par exemple, pour La Veurière, elle oscille entre 8.000 et 32.000 barriques par an et pour Saint-Pierre, entre 7.500 et 23.500.

Quatre rouliers permanents et 6 à 9 chevaux assurent une partie importante des livraisons mais la plupart des agriculteurs et autres clients professionnels venaient eux-mêmes chercher leur chargement de chaux et de cendre. Quels défilés de tombereaux, de charrettes, surtout en mai, au printemps et à la fin de l'été, en septembre !

